Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande		Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le	06/11/2024	**N°** **DP 059172 24 C0165**
Avis de dépôt affiché le	06/11/2024	**Référence cadastrale :** BC19
Par	PRESTIGE CLIMA SERVICE représentée par Monsieur RAHMOUNI HOSSEM	
Demeurant	16 Avenue du Valquiou 93290 Tremblay-en-France	
Pour	Installation de 9 panneaux photovoltaïques en noir mat en surimposition à la toiture du bâtiment pour une surface de 21.24 m².	
Sur un terrain sis	1 Impasse Cuisset, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN
Le 12 NOV. 2024

Le Maire,
Anne-Lise DUFOUR-TONINI

MAIRIE DE DENAIN 59220 NORD
Par délégation du Maire
Jean-Pierre BRASNAULT
Adjoint au Maire